



Bussigny, le 18 avril 2021

Plan de protection Covid-19

Le plan de protection prend en compte :

- Des mesures à suivre par le conseil fédéral
- Des mesures à suivre par le canton de Vaud
- Des mesures à suivre par la commune de Bussigny
- Des mesures à suivre par le club EKSK

Il est important de souligner que le conseil fédéral donne une ligne à suivre. Les cantons, la commune de Bussigny et le club EKSK peuvent appliquer un règlement plus strict.

Nous vous informons également que nous ne faisons pas partie de l'école obligatoire et post obligatoire. D'autres règlements y sont appliqués.

Règle à suivre dès le 19 avril 2021 et sous réserve de nouvelles restrictions ou assouplissement de la Confédération, du Canton de Vaud, de la commune de Bussigny et du Club EKSK.

Pour les enfants et adultes jusqu'à 20 ans (année naissance 2001) et après

- **Le port du masque est obligatoire pour tous** même pour les moins de 12 ans, depuis l'entrée du bâtiment jusqu'au dojo.
- Dans la mesure du possible, venir au cours en dogi.
- Merci d'utiliser les vestiaires du bas pour se changer et de prendre vos sacs de sports au vestiaire du dojo.
- Il n'y a pas de limitation en nombre dans les vestiaires du bas (sauf cas de mixité*). Le port du masque y est obligatoire, sauf sous la douche.
- La pratique du sport est sans restriction particulière.
- Les compétitions sont autorisées, mais sans public
- Il n'y a pas de distinction en intérieur / extérieur pour la pratique du sport.
- Une liste des présences est établie pour tracer les éventuelles chaînes d'infection avec désinfection des mains et prise de température.

**Etant donné que nous ne sommes pas le seul club à utiliser les vestiaires du bas merci de tenir compte de ce qui suit :*

En cas de mixité (plus et moins de 20 ans), chaque personne est comptabilisée comme si elle avait plus de 20 ans. La capacité maximale est de 5 personnes dans un vestiaire jusqu'à 60 m2, (dès 60 m2 : 1 personne par 10 m2)

Pour les adultes dès 21 ans (année naissance 2000) et avant

- **Le port du masque est obligatoire pour tous** depuis l'entrée du bâtiment jusqu'au dojo.
- Dans la mesure du possible, venir au cours en dogi.
- Merci d'utiliser les vestiaires du bas pour se changer et de prendre vos sacs de sports au vestiaire du dojo.
- Pour les vestiaires du bas, la capacité maximale est de 5 personnes jusqu'à 60 m2. Dès 60 m2 c'est 1 personne par 10m2. (Valable aussi en cas de mixité enfant/adulte*). Le port du masque y est obligatoire, sauf sous la douche.
- En intérieur : Groupe de 15 personnes maximum
La pratique du sport est sans contact, avec distance de 1,5 m et port du masque obligatoire.
Conditions pour ne pas porter le masque :
25m2 par personne (ou 15m2 pour activité statique qui implique peu d'effort physique) ou séparations efficaces et avec aération efficace.
- En extérieur : Groupe de 15 personnes maximum
La pratique du sport est sans contact avec une distance de 1.5 m (ou masque)
- Les compétitions sont autorisées sans contact distance de 1,5 m, en huit-clos (Max. 15 pers.)
- Une liste des présences est établie pour tracer les éventuelles chaînes d'infection avec désinfection des mains et prise de température.

Même si le conseil fédéral et le canton de Vaud ont décidé que le masque n'est plus obligatoire pour les 20 ans et moins pendant le sport, nous avons pris des mesures plus strictes selon le nombre de personnes se trouvant dans la salle. Les mesures prises pour les cours sont les suivants :

Pour le cours enfants de moins de 16 ans

- **Vendredi de 18h00 à 19h00**

- **Port du masque est obligatoire pour tous** pendant l'entraînement.
- L'intensité des cours sont adaptés aux gênes que peut provoquer le port du masque.

Pour les cours avancés et adultes dès 16 ans et plus

- **Mardi de 18h15 à 20h00**
- **Vendredi de 19h15 à 20h30**

- **Le port du masque est obligatoire pour tous** pendant l'entraînement.
- **Exception** lors des activités statiques avec distanciation le masque n'est pas obligatoire.
- L'intensité des cours sont adaptés aux gênes que peut provoquer le port du masque.

Restrictions d'accès

- Lorsque les parents amènent et récupèrent les enfants, ils attendent à l'extérieur du bâtiment sportifs en tenant compte des distances.
- Une exception est faite pour les urgences ou les parents venant pour la première fois avec leur enfant.
- Le port du masque reste obligatoire pour tous de l'entrée du bâtiment jusqu'au dojo

Nous comptons sur vous pour rester chez vous si vous n'êtes pas bien

- Fièvre, toux, maux de gorge, mal de tête, perte de l'odorat et du goût, rhume, etc.
- Si une personne de votre famille ou vous-même a été en contact confirmé COVID, merci de ne pas venir pendant l'isolement.
- **De nous contacter immédiatement si un des membres est testé positif au COVID.**

Nous vous adressons, chers membres, nos meilleures salutations sportives.

Osu !

Le Comité

